

An aerial night photograph of a city, likely Paris, showing a dense urban landscape with numerous lights. In the lower center, a large stadium is brightly illuminated, creating a stark contrast with the surrounding dark city. The text is overlaid on the right side of the image.

**SOMMES-NOUS  
PRÊTES  
À ÉTEINDRE  
LA LUMIÈRE ?**

Par Céline Gautier  
Photos : Laura Collard

L'éclairage nocturne, en Belgique, génère une pollution lumineuse exceptionnelle. Astronomes et naturalistes réclament d'urgence un retour de l'obscurité. Mais la nuit fait peur. Et des craintes s'expriment pour la sécurité, notamment des femmes. Cette tension pourrait être l'occasion de repenser l'urbanisme nocturne de nos espaces publics. Pour un meilleur équilibre entre le clair et l'obscur, le confort et la santé, le droit de sortir et de décroconnecter.

## CHAPITRE 1 *Coucou, Martiens!*

2017, l'astronome Thomas Parquet termine son séjour dans la Station spatiale internationale. De là, il a une vue de dirige sur la Terre. Il tweete : « *Survival de tout un laps orbitant sans défile sans interruption. La Belgique et ses autoroutes illuminées sont faciles à identifier.* » Vu de l'espace, notre pays se distingue nettement. Dans les années 1980-90, la Belgique avait en effet imité ce la-prier américaine. Elle misa tout sur la voiture et entreprit de se construire un réseau routier moderne, dense et entièrement éclairé.

Desormais, vu d'en haut, notre « tapis scintillant » fait tâche. Et notre fierte internationale s'est transformée en vase. L'éclairage engendré deux problèmes colossaux : la consommation d'énergie, qui accélère le réchauffement climatique et plombe les budgets des collectivités, et la « pollution lumineuse ». Cette expression désigne à la fois la présence nocturne anormale ou gênante de la lumière (sur-illumination, éblouissements, luminescence du ciel, halo) et les effets néfastes de cet éclairage artificiel.

Les premiers à avoir alerté sur cette problématique sont les astronomes Gilles Robert, directeur de l'Observatoire Centre Ardennes, et Francis Verber, président de l'Association pour la sauvegarde du ciel et de l'environnement nocturne (ASCEEN), militant depuis plus de 15 ans pour que des mesures politiques soient prises en Belgique contre la pollution lumineuse. Par exemple, une interdiction d'éclairer vers le haut ou l'obligation de supprimer les éclairages non nécessaires. En 2019, ils sont enfin parvenus à faire signer par la Province de Luxembourg une charte pour la protection du ciel étoilé. Au cas par cas, des communes commencent à profiter du passage au LED, plus modulaire que les ampoules au sodium, pour diminuer l'intensité des lampadaires. Mais, fin 2023, le concept de « pollution lumineuse » n'apparait toujours nulle part dans les déclarations de politiques régionales, ni à Bruxelles ni en Wallonie. Malgré tout pour ces militants face à l'immensité de la nuit qui disparaît.

D'après l'Atlas mondial de la luminosité artificielle de ciels, de Fabio Falcì, 99 % des populations européennes vivent sous un ciel pollué et 60 % d'entre elles ne peuvent plus observer la Voie lactée. En Europe, dans le trio Le tête du brucillard lumineux : Malte, les Pays Bas et la Belgi-

que. La taille de notre pays, sa densité de population et notre amour du bitume éclairé expliquent ce positionnement catastrophique.

Des activistes de l'ombrage viennent à réclamer un droit à l'obscurité et des mesures conservatoires pour apercevoir la Voie lactée, comme il en existe pour les forêts primaires ou les grands fauves. Une organisation américaine, Dark Sky Association, labellise ainsi partout dans le monde des réserves de ciel étoilé. Il n'y en a aucune en Belgique. Le « Dark Sky » le plus proche se trouve dans l'Eifel en Allemagne.

## LA GUERRE DES ÉTOILES

Le problème dépasse malheureusement les frontières de Grande et Petite Ourse.

Depuis les années 2000, les études ralentissent les lunes après les autres, démontrant les ravages de la pollution lumineuse sur le vivant. Il s'agirait de la deuxième cause de disparition des pollinisateurs, juste après les pesticides. La lumière attire les oiseaux migrateurs sur les mauvaises routes, fait fuir les chauves-souris et perturbe les arbres. Voir aussi notre article « *Ampoule, ma poule* » dans le *Média* (130). Elle a aussi des effets insupportables sur la santé humaine, physique et mentale.

La revue *Science* rappelait, dans un dossier paru en juin dernier, que la lumière artificielle pouvait perturber le sommeil et le système visuel et engendrer du stress, avec des conséquences en chaîne. Des recherches menées auprès des travailleuses et travailleurs de nuit montrent qu'ils en évitent. Les risques accrus de cancer du sein, de maladies cardiovasculaires ou de diabète de type 2.

Il y a, avec ça, une bonne et une mauvaise nouvelle. La bonne, c'est que, contrairement à d'autres types de pollution (moteurs, lourds ou plastique), celle-ci ne s'accumule pas dans l'environnement. Techniquement, c'est hôte comme la lune - il suffit de pousser sur un interrupteur et la lumière disparaît de manière définitive. Avec un peu de volonté, nos petits-enfants pourront donc à nouveau dormir comme des loasas, après avoir observé les étoiles (si les satellites des hommes d'Élon Musk n'ont pas entre-temps pollué tout l'espace).

La mauvaise nouvelle arrive seulement maintenant : dans notre pays de hemme, cet enjeu majeur de santé publique peine encore à mobiliser les foules. Les données de la NASA vulgarisées par Taghtpalmtonmag montrent certes une légère tendance à la baisse depuis 2020, mais moins forte par exemple que chez nos voisins français, qui commencent à prendre le problème à bras le corps.

## CHAPITRE 2 *Dans le bleu des autoroutes*

Un jeudi soir d'août, vers 23 h 30, place du Luxembourg à Ixelles. C'est au que les jeunes eurocrates décompressent. Et c'est ici que se retrouvent quelques activistes de PSTLumines, une association de sensibilisation à la pollution lumineuse, emmenés par Bill Green, un chercheur de Philadelphie qui a testé le dispositif dans sa ville d'origine. Ils installent un petit télescope d'occasion sur le trottoir. Et laissent les 18-tarifs marquer à l'hameçon.

Arrive un type qui a envie de rigoler. « *He, les gars, sous toutes voiles les étoiles? On est à Bruxelles, je vous rappelle. Vous ne voyez jamais rien.* »

« *Tu peux essayer. Regarde, on voit Sirius.* »

Le mec place, non sans mal, son œil sur le télescope. Il distingue parfaitement Sa Lurie et ses anneaux, quelque part au-dessus de la place Luy. « Mais c'est dingue ! » Il cherche du regard des pages à qui il pourrait donner une leçon d'astronomie. Sans succès. Il se retourne alors et fait mine de baisser son front. « Et maintenant, vous voyez tout la Lune ? »

## Statistiquement, on ne peut conclure que l'éclairage augmente la sécurité routière sur autoroute.

Les activistes n'iront pas loin avec lui. Quand ils le pensent, ils profitent pourtant de l'attrait des étoiles pour évoquer les différents paramètres sur lesquels on peut agir pour réduire la pollution lumineuse. Parmi ceux-ci, il n'y a pas que le nombre ou l'intensité des points lumineux, mais aussi leur orientation ou leur couleur.

Les ampoules au LED, qui se généralisent, diffusent une lumière bleue, plus nocive pour la santé humaine et la biodiversité que les anciennes ampoules orange au sodium. En revanche, les LED consomment beaucoup moins et peuvent être mieux modulées (« dimmées » en fonction des heures) et dirigées vers la zone à éclairer (moins d'effet de halo). On peut ajouter des filtres sur les LED pour en rechauffer la couleur, mais elles perdent alors un peu de leur performance énergétique. Pour éclairer son marché, en limitant son impact énergé-

que, on choisit donc malheureusement souvent le LED bleu.

## UN MONDE ENGUILRANDÉ

L'adoption du LED, au début des années 2000, accélère la contamination lumineuse sous prétexte d'économies et de sobriété énergétique. Comme ça ne coûte pas cher, on se met à les semer par-ci par-là pour faire synops. Et puis y que l'éclaircisse toute la nuit les arbres de mon jardin, mon terrain de foot, mon immeuble de bureaux, mon salon, mes publicités géantes, le Père Noël escaladant ma façade, mon festival techno, mon square ou ma place de jeux. On place des lumières bleues en ayant l'impression de faire un geste « vert ». C'est un exemple frappant d'effet rebond, soit une avancée qui produit un nouveau dommage.

L'Union européenne, dans ses directives, ne s'est pas montrée plus inspirée, déplore Pierre Canard, de l'Association fédérative des associations environnementales belges. Partout en Europe, on encourage le passage au LED, sans réflexion sur la hauteur des luminaires, la couleur ou la reverbération de la lumière. « Il manque une démarche stratégique globale. »

## LA SÉCURITÉ, OUI. MAIS NON

De la place du Luxembourg au Luxembourg lui-même, il y a un peu plus de 200 km d'autoroutes. Et une différence de taille : le Luxembourg a démantelé ses reverbères en 2019. Seuls subsistent ceux à l'approche des tunnels ou aux échangeurs. Après 50 ans d'obsolescence, nos voisins se sont rendus à l'évidence. Statistiquement, on ne peut conclure que l'éclairage augmente la sécurité routière sur autoroute. Certaines études suggèrent même, à



l'inverse, que le confort de l'éclairage réduit la vigilance et conduit à des comportements dangereux (vitesse, alcool, endormissement).

En Wallonie, les fabricants d'éclairage ont mené, avec plus de succès, un lobbying intense en faveur des luminaires sur autoroutes, citant régulièrement une « étude norvégienne » qui fait le lien entre l'éclairage et la sécurité, largement démentie par d'autres recherches. En 2005, le ministre de l'Équipement, Michel Dardenne (PS), se réfère à cette « étude norvégienne » pour justifier l'exception belge, malgré le coût exorbitant pour les finances publiques (à l'époque, selon ses propres calculs : plus de 142 millions d'équipements pour 750 km, et près de 10 millions annuels d'entretien et de consommation). Le Plan Lumière 4.0,

démarré en 2019, a donc remplacé toutes les ampoules au sodium des autoroutes par des LED bleues (les zones Natura 2000 bénéficient d'un éclairage adapté).

L'augmentation du coût de l'énergie a pourtant conduit à éteindre ces tout nouveaux éclairages (sauf aux échangeurs et bretelles d'accès), de 22 h à 5 h, depuis l'année dernière. La Flandre avait déjà adopté cette mesure depuis 2011. « Et on ne voit pas d'augmentation du nombre d'accidents, souligne Benoît Godart, porte-parole de VIAS, tout au contraire. On voit même une diminution. » En revanche, ce spécialiste de la sécurité est convaincu qu'on fait bien d'éclairer durant les heures de pointe. Sans quoi, « ça pourrait être dangereux vu la densité du trafic ». Mais aucune étude ne le prouve. Au Luxembourg, les rapports du



ministère du Transport montrent que, depuis que les lampadaires ont été abattus, le nombre d'accidents sur autoroutes a légèrement diminué.

## CHAPITRE 3

### Une guerre de lampadaires

L'hiver 2022-2023 marque un tournant dans notre rapport à l'éclairage public et l'annonce d'un débat de société. Ce qui était une évidence redevient un choix politique : faut-il vraiment tout éclairer, tout le temps ? Face à l'augmentation des prix, les opérateurs d'énergie proposent aux communes wallonnes d'éteindre les rues entre minuit et 5 heures, de début novembre à fin mars. Sur les 157 communes wallonnes liées à ORES, 164 acceptent, pour une économie qui approche les 10 millions d'euros. À Jeupe-sur-Sambre, par exemple, une commune qui compte moins de 50 000 habitants, cela représente un gain de 75 000 euros sur cinq mois. Des utilities décident d'aller plus loin. Au nom de la solidarité énergétique, Namur impose ainsi aux commerces, institutions et entreprises d'éteindre les enseignes, chow-zooms et locaux occupés durant la nuit.

En mars 2023, alors que le prix de l'énergie redescend, les communes sont consultées : souhaitent-elles revenir à la situation antérieure ? Oui, répond Namur. Son banlieu, Marnix-Prevost (Les Fingés), évoque un « sentiment d'insécurité », tout en reconnaissant que la coupure de l'éclairage n'a pas généré de recrudescence des vols et délits. Luc Gennart (MIL), échelonné de l'éclairage public, explique

qu'avec le passage au LED, l'économie d'énergie était de toute façon marginale et les problèmes de l'alés lumineux déjà réduits. « On a creusé une diatribe de millions d'euros à Namur dans l'éclairage. Ce serait dommage de ne pas l'utiliser au confort et le sentiment de sécurité que cela procure. » Des citoyens se sont ils manifestés, à l'inverse, pour revendiquer leur « droit à l'obscurité », leur attachement à la nuit noire, la fin de cette luminosité intempestive qui traverse les rideaux ? « Non, aucun. »

## UN DROIT ACQUIS

Elodie Bebranne, doctorante en gestion (ULg), étudie le degré d'acceptation des citoyens par rapport aux diminutions de l'éclairage. Son but est de voir comment les politiques publiques pourraient implémenter des « trames noires », soit des corridors d'obscurité permettant à la biodiversité d'évoluer sans être happée ou effrayée par la lumière de nos modes. Elle note que le consentement à l'obscurité a fortement évolué entre début 2022 (avant la crise énergétique) et fin 2022 (en plein dedans) et que les personnes interrogées sont plus favorables quand elles ont reçu au préalable des informations sur la pollution lumineuse. Malgré cela, une majorité des sondés restent peu sensibilisés à ces questions et veulent, la nuit, voir leurs lampadaires allumés.

Mais pourquoi ? Qu'il s'agisse des bretelles d'autoroutes ou des ruelles de nos villages, nous considérons l'éclairage comme un moyen évident de diminuer les accidents, les crimes, les vols et les agressions. Pour l'urbaniste Sophie Morier, « la croyance que l'éclairage et la sécurité vont de pair est un préjugé fortement ancré dans l'opinion publique ». Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'éclairage sécuritaire a été utilisé comme

2022  
2016

5 - 100000  
100000  
200000  
300000  
400000  
500000

instrument de contrôle social avec l'idée sous-jacente que, si on est vu, on ne fait pas de conneries. Mais cette idée n'est pas confirmée par les nombreuses études réalisées sur la question (voir son «État des savoirs» sur Cairn).

## *Au début de l'adolescence, les jeunes filles disparaissent des rues et des places.*

Comme à Namur durant l'hiver dernier, on ne peut pas conclure des statistiques policières que la criminalité augmente avec l'obscurité ni qu'elle diminue avec la lumière artificielle. Les voleurs, violeurs et autres agresseurs ne voient pas

mieux dans le noir que leurs victimes, et la visibilité peut parfois même favoriser les agressions. Pour ce qui est du viol, rappelons aussi qu'il est le plus souvent commis non pas de nuit dans la rue, mais à l'intérieur de nos maisons, par des auteurs connus de leur victime. On le sait. Mais ce n'est pas cela qu'on dit à nos filles.

«Le mythe de l'inconnu caché dans la nuit, c'est ça que l'on continue à transmettre aux ados», déplore Laura Chaumont, de Garance, une association qui a organisé de nombreuses marches exploratoires avec des femmes en ville. Pierre angulaire de l'éducation des filles, la peur du noir structure notre rapport à l'espace extérieur.

«On dit aux victimes ou aux potentielles victimes : si vous allez là et qu'il vous arrive un truc, ce sera un peu de votre faute.» Être dehors dans le noir

devient une transgression. Rôles en miroir : mises en garde et aux histoires de loups dans les Leissons, les filles développent, plus que les garçons, un «sentiment d'insécurité» dans l'espace public, qui s'amplifie dès qu'il fait noir.

## L'ÂGE D'ÊTRE À LA MAISON

Dans *La ville faite par et pour les hommes*, le géographe bordelais Yves Rabaud constate qu'au début de l'adolescence, les jeunes filles disparaissent des rues et des places et décrochent des loisirs extérieurs – pour les jeunes –, en fait penne pour les garçons. À la tombée du jour, elles investissent l'espace domestique, plus rassurant pour elles et pour leurs parents. Or, au mois de décembre, en Belgique, le soleil avale seulement 3 heures sur 24 et se couche juste après le goûter (entre 16 h 30 et 17 h). Pour certaines, c'en est déjà fini du sport, de la culture ou des contacts sociaux.

Laura Chaumont insiste : il faut non seulement arrêter, dans nos discours, d'alimenter la peur du noir chez les femmes, mais il faut aussi entendre ce sentiment d'insécurité qu'elles expriment. Et y répondre par des actes concrets d'aménagement public.

Les marches exploratoires descendent sur des idées très simples, comme déplacer les bancs perpendiculairement au passage et non le long des chemins (ce qui donne l'impression d'être observé). Ou éliminer les contrastes, glauques à souhait, entre les rues claires et sombres. À Helsinki, où les nuits d'été sont claires, une chercheuse a montré, il y a plus de 20 ans, que la lumière ne changeait finalement rien au sentiment d'insécurité\*. Car c'est en fait la dimension

sociale de la nuit et les attitudes masculines qui y sont associées qui créent chez les femmes un état d'alerte permanent.

Apolline Vrancken, architecte et fondatrice de l'architecture qui dégenère, suggère de favoriser la «convivialité», notamment grâce à de meilleures connexions entre les espaces publics et privés (logements, commerces, lieux culturels, bureaux). Pour une femme qui marche seule la nuit, il n'y aura rien de plus rassurant que de croquer d'autres femmes ou des familles. Parfois, aussi, les femmes demandent qu'on ajoute de l'éclairage. Apolline Vrancken le recon-  
naît : il peut y avoir un point de friction entre l'approche du genre et celle de l'environnement. Dans l'urgence de la situation, Thi-

very de Winter, les débats en sont souvent restés à une logique binaire. Il faut choisir rapidement entre ONU et OPEP, raviver la population ou économiser l'énergie, avorter les environnementalistes sur le dos ou les féministes. Heureusement, il existe une troisième voie, où convergent les *gender studies* et les *night studies*, deux champs de recherche qui mobilisent côte à côte biologistes, biologistes ou sociologues. Le géographe du genre Yves Rabaud écrit :

«Améliorer la place des femmes dans la ville, c'est améliorer aussi la place des enfants et des personnes âgées, et plus généralement de toutes les personnes désarmées qui résistent du son, de l'affliction, de la solitude, etc.» Accorder de l'attention à ces publics dans nos espaces communs, c'est désarmer mais aussi y réveiller les arbres, les abeilles et les oiseaux.

## CHAPITRE 4 *Dans nos obscurités*

Isabelle Corten est une couche-tôt. Ironie des trajectoires : elle est devenue, au gre



\* Yves Rabaud, *La ville faite par et pour les hommes*, p. 102.



des hasards professionnels. Une des mères-urbanistes de nuit- de notre pays. On fait à son studio, basé à Liège, la création lumière de la Grand-Place de Bruxelles, celle du chemin d'accès vers la citadelle de Namur ou de la passerelle Nancy à Laège. Quand un pouvoir public envisage de ré-organiser un espace extérieur, elle demande : « Et l'autre moitié de l'année ? ». Cette autre moitié de l'année, ce sont tous ces moments où il fait noir et où nous continuons pourtant à conduire des enfants à l'école ou à faire des joggings.

Dans les années 2000, Isabelle Corten commence donc à travailler sur de premiers « plans lumière », à une époque où, dit-elle, les autorités étaient « obsédées par la sécurité ». Très vite, elle comprend que mettre les places sous projecteurs ne résoudra aucun problème. En général, les urbanistes sont favorables à une modulation de l'éclairage », assure-t-elle. Parce que la lumière ne peut rien contre la criminalité, mais elle peut beaucoup pour l'atmosphère d'un lieu. « On cherche une certaine entre le confort intérieur et extérieur, on cherche à créer une ambiance. » Vous mettez trois néons au-dessus de votre canapé pour être sûr de ne pas trébucher dans le tapis ? Non. Plutôt de petits points lumineux, une lumière tamisée, suffisante pour assurer votre sécurité, mais sans transformer la nuit en bloc apéridaire.

## BON HEUR NOCTURNE

Pour parvenir à cet équilibre subtil, Isabelle Corten et son équipe se sont spécialisées dans le travail participatif : des marches exploratoires de nuit et des rencontres avec les populations concernées pour les

amener à un compromis acceptable, qui tienne compte des différentes fonctions du lieu économique, sociale et écologique. Ils ont mis en place un jeu de rôles, appelé Nocturno, au cours duquel les participants sont invités à se mettre dans la peau des acteurs de l'urbanisme nocturne, écologue, sociologue, artiste ou ingénieur, et à jongler avec leurs différents arguments. Les intérêts de la faune et de la flore sont défendus, au même titre que ceux de la mère de famille ou de l'artisan communal. Objectif : « trouver les consensus nécessaires pour faire croître le bonheur collectif nocturne ». Au cours de l'hiver dernier, selon l'urbaniste, c'est cette démarche qui a cruellement manqué.

« Toutes les communes ont proposé leur plan d'extinction, mais on n'a eu aucune part de campagne de participation ». Or, d'expérience, Isabelle Corten sait que la démarche peut faire basculer les émeutes de la lampe du côté d'un éclairage apaisé. « Dans une petite ville à la périphérie de Genève, il y avait une taverne de bouchers face à une

proposition d'extinction ». La crainte des cambriolages était brandie haut et fort. Et, finalement, les habitants ont estimé que si on laissait la fontaine allumée jusqu'à minuit, c'était rassurant. « C'était une sorte de veilleuse et c'était suffisant pour qu'on puisse étendre le resty ».

Les élections approchent. Des plans lumière concertés pourraient entrer dans les programmes communaux : des lignes sur la modulation lumineuse dans les déclarations de politiques régionales. Pour que, le jour où il s'éleva dans l'espace, l'astrologue belge Raphaël Liégeois ne se tate pas la honte en regardant vers le bas. « Céline Gaulier @CelineG »

Photos : Laura Collard @L.Collard

Les articles de ce dossier sont en accès libre sur [www.les-urbanistes.be](http://www.les-urbanistes.be)